

■ **Aspect Language Schools Ltd.**, précédemment à Lucerne (FOSC du 11.06.2002, p. 8). Siège transféré à Lausanne, rue du Petit-Chêne 11. Statuts primitifs du 28 avril 1988 modifiés en dernier lieu le 5 mai 2003. Nouveau but: organisation, exécution et commercialisation de cours de langues et de voyages. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000 avec restrictions quant à la transmissibilité. Administration: Telfser Hubert, de Boudry, à Lausanne, avec signature individuelle. Réviseur: Ernst & Young SA, à Lancy. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce

Journal no 4480 du 07.05.2003
(00987530 / CH-100.3.004.122-0)